

Louis Tolozan, prévôt des marchands de Lyon, reçut donc du roi la lettre qui suit :

« Cher et bien Amé, ayant résolu de communiquer à une assemblée de personnes de diverses conditions de notre royaume, les vues que nous avons pour le soulagement de nos peuples, l'ordre de nos finances et la réformation de plusieurs abus, notre intention est que vous vous rendiez à Versailles pour le 29 de janvier prochain 1787, jour auquel nous avons fixé l'ouverture de ladite assemblée, pour y assister et entendre ce qui sera proposé de notre part, et nous sommes assuré que vous nous y donnerez de nouvelles preuves de votre fidélité et de votre zèle pour notre service.

« Donné à Versailles, le 29 décembre 1786.

« LOUIS. »

L'ouverture de l'assemblée des notables n'ayant pu avoir lieu pour le jour indiqué, elle fut renvoyée définitivement au 22 du mois suivant. Le roi, entrant dans l'assemblée, alla se placer à son trône, sur une estrade élevée de deux marches, et couverte d'un tapis de pied de velours tanné avec des fleurs de lys d'or sans nombre; le trône de sa majesté était surmonté d'un dais violet parsemé de fleurs de lys, et le roi avait deux carreaux sous ses pieds. Les princes du sang étaient placés sur des pliants disposés à droite et à gauche du trône. Après s'être assis, avoir ôté et remis son chapeau, le roi dit à l'assemblée :

« Messieurs, je vous ai choisis dans les différents ordres de l'état, et je vous ai rassemblés autour de moi pour vous faire part de mes projets.

« C'est ainsi qu'en ont usé plusieurs de mes prédéces-